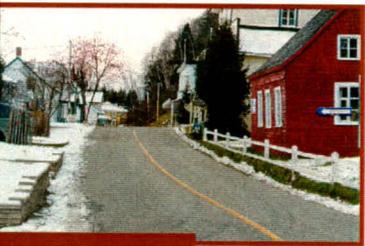
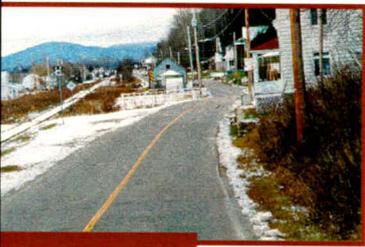
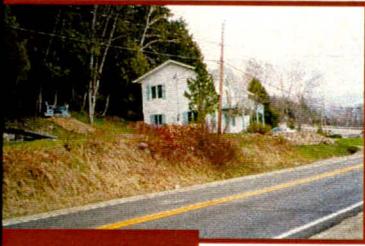


LA GRANDE CÔTE DES ÉBOULEMENTS : un immense chantier dont nous serons fiers

Des communautés qui n'oublieront jamais



CANQ
TR
986



Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports

Québec

520932

Le ministre des Transports

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU
MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
MONSIEUR JACQUES BRASSARD,
LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE
ANNONÇANT LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES
ET LE TRACÉ DÉFINITIF DE LA RECONFIGURATION DE LA
GRANDE CÔTE DES ÉBOULEMENTS**



Les Éboulements, le 25 novembre 1998

(la version prononcée prévaut)

Ministère des Transports
Centre de documentation
930, Chemin Ste-Foy
6e étage
Québec (Québec)
G1S 4X9

CAUP
TR
986



700, boul. René-Lévesque Est, 29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone: (418) 643-6980
Télécopieur: (418) 643-2033

380, Saint-Antoine Ouest
5^e étage, local 5.00G
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone: (514) 873-3444
Télécopieur: (514) 873-7886

SALUTATIONS D'USAGE,

La Grande Côte des Éboulements et les événements tragiques qui s'y sont produits auront très certainement retenu l'attention du Québec tout entier et de la presse nationale comme aucun autre dossier ne l'aura fait. Rarement aurons-nous entendu un si grand cri du cœur où, avouons-le, émotion, consternation, désolation et parfois même colère s'entremêlaient.

Il est vrai, et je l'admets sans gêne, que comme tous les citoyens qui ont vécu ce drame, les élu(e)s et les fonctionnaires appelés à chercher une solution ont été largement sollicités au plan émotif. Ils se sont attaqués à la tâche avec la conviction que le bien commun demeurerait leur meilleur guide.

Je voulais revenir aux Éboulements justement parce que je considère important que nous entreprenions le dernier droit, tous ensemble et surtout, tous bien conscients de l'immense chantier qui pointe à l'horizon. C'est bien de cela qu'il s'agit maintenant, un immense chantier qui redonnera à la région charlevoisienne une route sécuritaire, une route qui s'intégrera harmonieusement au magnifique panorama , mais d'abord et avant tout, une route qui n'inquiétera plus ses utilisateurs quotidiens comme ceux qui la pratiquent moins fréquemment.

Depuis le 14 octobre 1997, nous nous sommes beaucoup fréquentés, nous avons beaucoup échangé. En un an, nous avons appris à faire les choses de manière raisonnable et à maintenir le cap à travers vents et marées. Tout cela s'est fait dans un climat de confiance mutuelle où la sagesse et la transparence ont été nos plus grandes alliées. La suite des choses doit emprunter les mêmes avenues.

Le poids du passé continuera encore longtemps à nous hanter. Il faut cependant admettre que les bonnes nouvelles commencent à remplir l'ardoise de l'avenir.

Les travaux de reconfiguration de la route entre les Éboulements et St-Joseph-de-la-Rive se feront en deux phases. Ce matin, l'appel d'offres de la Grande Côte des Éboulements a été publié, et le chantier commencera en mars prochain. Quant à eux, les travaux de réaménagement de la rue Félix-Antoine-Savard jusqu'à la rue du Quai débuteront au printemps de l'an deux mille.

L'entrepreneur choisi pour la réalisation de la phase 1, devra non seulement témoigner d'une compétence et d'une détermination exceptionnelles, il devra aussi faire vite et bien. D'une certaine manière, l'entrepreneur devra amener toute son équipe à endosser les objectifs que nous nous sommes déjà donnés, à savoir :

- ✦ assurer la sécurité des usagers de la route ;**
- ✦ minimiser les impacts sur le patrimoine bâti, l'agriculture et l'environnement ;**
- ✦ redonner à la région sa quiétude ;**
- ✦ favoriser le développement socio-économique et touristique de la région.**

Je n'ai aucun doute à l'effet que la phase 2 se concrétise de la même manière et à partir des mêmes principes.

Vous avez été témoins que nous n'avons rien négligé pour mener à bien les travaux préparatoires, ceux qui interpellaient directement le ministère des Transports. Nous avons travaillé, admettons-le, à un

rythme d'enfer ; souvenons-nous, qu'à cette étape, il nous fallait concevoir un projet.

En mars prochain, nous occuperons le territoire. La machinerie sera sur le terrain et nous devons vivre avec des réalités plus exigeantes : le climat, le sol, l'environnement, les questions de sécurité routière, les surprises inévitables et la capacité d'exécution.

Je prends donc cet après-midi un engagement empreint de réalisme en vous annonçant, qu'en octobre 1999, les usagers de la route circuleront sur le premier tronçon de la nouvelle route nous menant de l'aire de vérification actuelle jusqu'aux premières habitations de la Rue Félix-Antoine-Savard.

Je ne voudrais pas qu'il y ait erreur d'interprétation. Aussi, je tiens à vous expliquer les choses telles qu'elles se présentent. J'avais le choix entre prendre trop de risques en accélérant le processus de réalisation et en poussant sur un échéancier irréaliste, ou prendre des risques raisonnables et m'assurer de toutes les conditions gagnantes.

J'ai choisi la deuxième hypothèse, parce que je tiens à ce que les choses se fassent bien et qu'elles se fassent dans le respect de l'engagement gouvernemental de vous redonner cette artère économique majeure le plus rapidement possible. Il n'y a aucun délai indu dans le nouvel échéancier, il y a une réalité contraignante. Je me suis assuré que la séquence des travaux nous permette de travailler de manière concomitante. S'il faut agir en plusieurs lieux en même temps, et si nous le pouvons, nous le ferons. J'ai aussi demandé et je crois que vous ne m'en voudrez pas, qu'on s'attaque en priorité au chantier de construction de la route, quitte à intervenir au printemps suivant pour ce qui est de l'aménagement paysager.

Vous nous avez sensibilisé à juste titre aux impacts économiques négatifs qu'a eu l'accident et à ceux qu'auront inévitablement les

travaux de construction. A vos préoccupations, j'ai ajouté les miennes en regard de la sécurité routière aux abords du chantier et aux inconvénients qu'auront à subir les résidents de la région. L'appel d'offres établit clairement ces règles du jeu.

C'est ainsi que l'entrepreneur s'engagera à maintenir la circulation en tout temps. Les travaux devront tenir compte des horaires de la traverse de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'Île-aux-Coudres. Finalement, nous exigerons aussi que l'entrepreneur maintienne la chaussée asphaltée (ancienne et nouvelle) pendant toute la période de réalisation des travaux.

Depuis ma première visite, le projet de reconfiguration ne cesse de s'améliorer. Il a aujourd'hui son allure définitive. Après avoir convenu ensemble du corridor d'intervention, nous n'avons mis que quelques mois à vous revenir avec un tracé où nous avons intégré vos préoccupations et tenu compte de vos opinions éclairées. C'était en avril dernier.

Aujourd'hui, le 25 novembre, nous avons en main les plans et devis définitifs, un appel d'offres publié ce matin, une évaluation environnementale complète et, un jugement de la Cour supérieure qui déclare que :

- ✧ le projet de construction de la Grande Côte des Éboulements n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement ;
- ✧ le projet ne requiert pas le certificat délivré par le Gouvernement en vertu de l'article 31.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Vous connaissez le tracé définitif depuis quelques mois. Vous savez que le projet s'étend sur 4.2 kilomètres et qu'il y aura en plus de l'aire de vérification des freins, un îlot ralentisseur, un belvédère, une nouvelle intersection au Chemin du Centre, une chaussée dénivelée, un lit d'arrêt et un réaménagement majeur de la rue Félix-Antoine-Savard.

J'ai de plus retenu un certain nombre de suggestions qui auront pour effet d'augmenter la sécurité routière. C'est ainsi que nous ajoutons au projet initial,

- ✎ une voie de refuge pour tourner au belvédère ;**
- ✎ une baie de dépassement ;**
- ✎ une voie de refuge à l'intersection du Chemin du Centre ;**
- ✎ un portique d'accès donnant un accès sécuritaire au plateau ouest.**

Je sens le besoin de revenir sur le sujet de la longueur du tracé juste pour vous expliquer qu'il est impossible de régler un problème de sécurité routière sans tenir compte de l'ensemble de la problématique. Il est évident qu'intervenir aux Éboulements sans tenir compte des problèmes de sécurité déjà connus et identifiés sur l'artère Félix-Antoine-Savard aurait donné un projet inachevé, incomplet, insatisfaisant.

La Côte des Éboulements nous mène au village de Saint-Joseph-de-la-Rive. Notre responsabilité, notre mission exigeaient une intervention globale. Nous avons délibérément choisi de faire une pierre deux coups et de régler la sécurité routière tout au long du parcours de 4.2 kilomètres. Dans le contexte économique qui prévaut, il m'est apparu plus responsable de dégager les sommes nécessaires pour venir à bout du problème, plutôt que d'agir d'une manière ponctuelle qui aurait pu allonger l'échéancier de réalisation au-delà du tolérable. Nous évaluons que le coût des travaux s'élèvera à 12 millions de dollars.

Vous me permettrez de prendre quelques minutes pour parler de patrimoine et d'environnement. Dans quelques jours, vos municipalités et la MRC recevront copie de l'évaluation environnementale. Vous pourrez la consulter, et réaliser par le fait même que comme je l'affirmais, le ministère des Transports n'a rien négligé pour respecter les populations, sauvegarder le patrimoine bâti et préserver le paysage, la faune et la flore d'un des plus beaux joyaux de la Réserve Mondiale de la Biosphère.

En témoignage de bonne foi et pour sceller de manière définitive le contrat social qui nous lie aux populations de Charlevoix, j'ai pensé vous offrir quelques greffons du rosier de Rousseau, plante rustique caractéristique de votre coin de pays et des rives de l'estuaire du Fleuve Saint-Laurent. Nos recherches nous ont indiqué que ce rosier était vulnérable. Nos travaux seront une menace potentielle pour cette plante. Afin d'atténuer et de compenser l'impact de nos travaux tout en s'assurant de conserver le même stock génétique de végétaux, nous avons prélevé des boutures en vue de produire 10 000 plants du rosier de Rousseau qui seront disponibles pour plantation au printemps de l'an 2 000.

Le rosier de Rousseau s'impose comme un symbole. Nos recherches nous prouvent que cette plante affectionne particulièrement les milieux colonisés par l'humain. L'accident d'octobre 1997 est un drame humain. La rose, de par sa beauté naturelle, jette un baume sur les plaies humaines. La rusticité et la ténacité du rosier de Rousseau seront donc nos gages de beauté et de vie.

Au printemps prochain, nous expédierons quelques dizaines de plants plus matures au curé de la paroisse de Saint-Bernard et à la famille du chauffeur. Ce sera notre manière de sceller les liens d'amitiés et de compassions qui nous unissent aux familles des victimes.

J'ai déjà affirmé devant vous que je comptais inscrire cette route à tout concours reconnaissant la capacité de mon Ministère à marier construction de route et intégration du paysage. Je maintiens cette prétention et j'y ajoute, qu'avec patience et détermination nous jumellerons économie régionale et sécurité routière.

Merci de votre attention.

LA GRANDE CÔTE DES ÉBOULEMENTS : un immense chantier dont nous serons fiers

Un engagement moral nous liait aux familles des victimes, je crois qu'elles comprendront ce matin, que leur peine et leur douleur nous auront servi de leçon.

Un contrat social nous liait à la population des Éboulements et de

Charlevoix, j'ai la conviction de l'avoir respecté.

La route actuelle est déjà une cicatrice en soi. Il ne s'agit pas de l'élargir, d'en ouvrir une autre ou de créer un monument dédié à la voirie. Il s'agit bel et bien de sécuriser une

côte qui a tué cinquante-huit personnes et qui a laissé des cicatrices humaines dans autant de familles.



Des communautés qui n'oublieront jamais



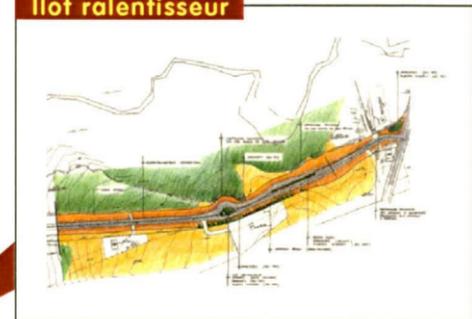
Réfection de la chaussée



Lit d'arrêt



Îlot ralentisseur



Correction de courbe



Intersection Chemin du Centre



Entrée du village



Le rosier de Rousseau
(Rosa roousseauorum Boivin)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 111 242